

PROCEDURE

DE  
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

PROCÈS-VERBAL (N°ANNEE)

146/90

N° PIECE

N° FEUILLET

2

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six novembre mil neuf cent quatre vingt-dix à quinze heures

nous soussigné(s)

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME TOUTIGUS INSCRIRE LE N°)

S  
P  
A

- - - Nous trouvant au bureau de la brigade - - -

- - - Comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément, déclare à quinze heures dix :

" " " " Hier au soir le 05 Novembre 1990, à 19 heures, j'ai franchi la porte d'entrée de la base, et je me suis dirigé à pied au bâtiment cadre " LC.2 ", pour regagner ma chambre. Il faisait frais, le ciel était dégagé, et scintillait d'étoiles. A l'horizon, côté Est se trouvait une masse nuageuse. - - -

- - - J'étais arrivé à hauteur du portail de la Section des Transmissions de la base, j'ai rencontré un collègue, près de son véhicule, le regard fixé vers le ciel. Je lui ai immédiatement demandé : " t'as un problème ", et il m'a répondu : " Regarde dans le ciel ". A ce moment là, j'ai vu quelque chose de l'envergure d'un avion de ligne passant à très basse altitude, sans faire aucun bruit, et en se déplaçant lentement d'Ouest en Est. Cet engin présentait une douzaine de points lumineux qui de part leur disposition formaient un angle obtus de 100 à 120°. - - -

- - - Ces points lumineux étaient d'un éclat proche de celui de l'étoile polaire. D'autres points lumineux présentaient des particularités : celui de l'angle laissait apparaître un léger faisceau, celui de l'arrière était intermittent, et au milieu de l'engin une lumière d'une vive intensité, ressemblant à un projecteur au faisceau très distinct dirigé vers l'arrière, et incliné vers le bas. - - -

La personne entendue

166  
991

--- J'ai observé ce phénomène durant une vingtaine de secondes. Puis les points lumineux ont commencé à s'estomper, et à disparaître derrière la masse nuageuse, et c'est à ce moment là, que je me suis rendu compte que l'engin évoluait à très haute altitude, et par conséquent que son envergure était bien supérieure à celle d'un avion de ligne. ---

--- Je tiens à préciser que cet engin ne ressemblait nullement à un satellite ou à un météorite.

--- Puis vers 19 heures 30, les collègues m'ont dit que les informations régionales avaient fait allusion à d'étranges signaux lumineux dans le ciel, à la suite de nombreux appels téléphoniques. " " " "

Le 06 Novembre 1990 à 16 heures 10

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue



166

--- J'ai observé ce phénomène durant une vingtaine de secondes. Puis les points lumineux ont commencé à s'estomper, et à disparaître derrière la masse nuageuse, et c'est à ce moment là, que je me suis rendu compte que l'engin évoluait à très haute altitude, et par conséquent que son envergure était bien supérieure à celle d'un avion de ligne. ---

La personne entendue

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué et vous souhaitez comprendre ce que vous avez vu.

Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, le Centre national d'études spatiales et son service spécialisé le GEIPAN vous proposent une démarche en deux temps :

- Sur le site Internet [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr), consultez tout d'abord le [guide d'identification des PANs](#) où vous trouverez peut-être une explication à votre observation.
- Si vous n'avez pas trouvé d'explication, remplissez le questionnaire suivant qui nous permettra d'ouvrir une enquête.
  - Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**
  - Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et peut-être unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web ([www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)), onglet « [Recherche de cas](#) » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

## Votre observation

*Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.*

**Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :**

### Votre récit libre de l'observation :

. . . **Compte rendu manuscrit, 2<sup>ème</sup> mouture « au propre »** reprenant le brouillon rapide réalisé à chaud dans les 5 minutes qui ont suivi le phénomène. Les éléments entre [-] font partie du brouillon mais n'ont pas été repris parce que modifiés dans la formulation ; les indications rajoutées entre (-) et en indice éclairent le sens, un sigle, ou complètent une description. J'y retranscrivais donc chronologiquement mes impressions selon mon ressenti, en décrivant « l'engin » selon ce qui apparaissait le plus évident, à savoir le positionnement des principales lumières. Ce récit étant la première rédaction avant d'aller dîner à 19h30, il n'y a aucune altération du temps et des souvenirs, cependant il manque les détails qu'il ne me semblait pas prioritaire de préciser immédiatement pour relater illico-presto cette excitante expérience.

*« Lundi 05 novembre 1990, [il est] 19h06 :*

*Il y a à peine 5 minutes, alors que je me dirigeais vers le bâtiment LC2 (Logement Cadre n°2) en longeant la clôture de la STB (Section Transmission Base), j'ai été témoin d'un fait très étrange.*

*Je n'étais pas seul à ce moment-là (sur le parking devant le bâtiment). [C'est le Sergent-Chef*

*(Compagnie Régionale d'Infrastructure) qui me fait remarquer ce fait]. Je m'approchais donc de cette personne (ayant préféré ne pas témoigner et garder l'anonymat) qui avait un regard et une attitude stoïques. Je lui dis alors : « T'as un problème » d'un ton plaisantin.*

*Il me répondit tout simplement en gardant cette même attitude : « Regarde dans le ciel ! »*

*C'est à ce moment-là que je me rendis compte du phénomène...*

*Quelque chose de l'envergure d'un avion de ligne passait à très basse altitude [500m] (comme s'il allait atterrir 1000m plus loin). Mais cet engin ne faisait quasiment pas de bruit [sans aucun bruit de réacteur] si ce n'était qu'un soufflement ([plutôt un bruit genre] vent en montagne). [Cet appareil, d'après son éclairage serait de forme triangulaire. Vue approximative du dessous + croquis avec positionnement des 8 lumières en chevron à l'avant et cette description pour le halo central : sorte de longue portée éclairant en sens inverse de la progression de l'engin]*

*Cet engin présentait une douzaine de points lumineux (intenses) qui de par leur disposition formait un triangle obtus (l'angle obtus à l'avant). Ces points lumineux étaient pour la plupart d'une magnitude à peu près égale à celle de l'étoile polaire (correction : à l'époque j'ai confondu les appellations, je voulais plutôt dire « Etoile du Berger » alias Vénus ; voire une luminosité supérieure à l'éclat de la planète Jupiter). Quant aux autres, il y avait quelques détails particuliers : au moins une lumière à l'avant qui laissait paraître un léger faisceau ; une lumière clignotante située apparemment vers l'arrière (base du triangle avant, qui*

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

représente le début de la partie arrière faiblement lumineuse du dispositif général en forme de losange et dont la superficie totale est le double de celle du triangle avant délimité par ses 8 spots sur les deux arêtes du bord d'attaque) et enfin une lumière beaucoup plus lumineuse que les autres. Cela ressemblait plutôt à un phare situé à peu près au milieu du triangle (assez proche en fait du centre du losange,) et braqué vers l'arrière (apparemment en direction de la cathédrale (de Chartres)). Son faisceau (tronqué tel une troche à plasma) était très visible.

.../...

(Note - Je fais un nécessaire ajout de description : j'employais le terme de « triangle », comme de nombreux témoins, car c'est ce qui apparaissait au premier abord, l'avant du dispositif selon sa trajectoire étant clairement défini par les 8 « spots » disposés en chevron et formant un angle obtus d'environ 110°. Ceci est sans commune mesure avec le minuscule « triangle » définis par les trois faibles points lumineux que l'on aperçoit sur la vidéo zoomée de Mr Patrick De Pin (en bas à droite de l'écran) montrant le puissant faisceau qui apparaît tel une queue de comète et pris à tort, par les spécialistes, pour le 3<sup>ème</sup> étage de fusée Proton se désintégrant. Erreur d'appréciation colossale quand on n'a pas vu tout le reste !

En réalité, il faut considérer qu'à l'intérieur du dispositif entier en forme de losange (triangle avant avec ses 8 spots + triangle arrière inversé plus faiblement scintillant) se trouvaient répartis toutes les lumières de forte ou faible luminosité, des clignotements multicolores et le puissant faisceau/halo filmé. Du coup, sur la vidéo, on rate tout ce qui entoure la zone centrale fortement zoomée. De plus la qualité vidéo tournée de nuit en 8 mm, sans doute avec une faible ouverture, caméra oblige, donne un rendu très peu contrasté et parasité par le « bruit de l'image sombre » par rapport à la réalité perçue par l'œil humain.

Pour ce qui est des détails, les clignotements étaient davantage situés vers le tiers arrière du dispositif, et le projecteur au gros faisceau était situé pratiquement entre le centre du losange et la moitié avant formant la dite « pointe en chevron aux 8 lumières » assimilable au bord d'attaque du/des mystérieux aéronef(s), ce qui fut une évidence pour la plupart des témoins oculaires !

.../... Le tout progressait à une vitesse apparente peu élevée (tel un avion de ligne en vitesse et altitude de croisière), ce qui me permit d'observer le phénomène (plus d') une vingtaine de secondes en ce qui me concerne (temps qui m'a paru long, mais pas assez après coup). L'engin prenait la direction de la RN 10 (trajectoire stable rectiligne uniforme).

Puis les points lumineux (8 spots du bord d'attaque) ont commencé à s'estomper, se transformant en traînées (de condensation ou de fumée orangées) au-dessus [du stade] de Chartres Expo, en restant relatif avec les premières approximations.

Mais par la suite je me suis rendu compte qu'il y avait un nuage (altostratus ou cirrus) et qu'en fait l'engin avait disparu dans (plutôt par-delà) celui-ci qui était juste de la taille suffisante pour le masquer complètement.

Dans ce cas, quelle en était l'altitude, et par conséquent quelles étaient les dimensions de l'engin ? Cela ne ressemblait (absolument) pas à un météorite ou un satellite.

[Peut-être volait-il à une altitude bien supérieure, ce qui expliquerait qu'il disparaisse dans un nuage. Ceci impliquerait donc une taille démentielle pour un avion... vaisseau spatial ???

[Cf: « Alerte Rouge » de Jimmy Gieu. Arrivée de vaisseaux en 1991 et 1993. Invasion ou contact amical.] [J'ai eu le déclic de noter en référence le titre du livre évocateur qu'un collègue m'avait prêté au sujet de la présence sournoise d'extraterrestres, notamment les dits « petits gris » qui collaboreraient secrètement depuis la 2<sup>ème</sup> GM avec les hautes instances militaires... La fameuse « théorie du complot »... Qui l'eut cru, ce que je prenais pour fiction semblait devenir réalité sous mes yeux ! Etrange silence officiel...]

[Pause repas]

PS : [En allant au mess vers 19h35, on m'a appris que] vers 19h30 les informations régionales avaient fait allusion [à ce fait étrange] à d'étranges signaux lumineux dans le ciel à la suite de nombreux appels téléphoniques. [Cela s'est produit aussi quelques minutes auparavant dans le ciel de Chartres.] »

**Un croquis superficiel fut réalisé 5 minutes après les faits, avec nom du 2<sup>ème</sup> témoin. J'aurais pu refaire le récit en ajoutant moult détails avec un beau dessin précis, mais la soirée fut suffisamment bouleversante, ma mémoire étant loin de fausser ou occulter**

**cet inoubliable souvenir visuel. Le Procès-Verbal de la Gendarmerie de l'Air a été établi à partir de ce récit concis, le lendemain, mardi 6 novembre à partir de 15h10.**

**CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE**

# Conditions d'observation du phénomène

*Merci de fournir toutes les informations demandées.*

## **Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?**

Je rentrais d'une promenade en centre-ville et me dirigeais vers le bâtiment où j'avais ma chambre, en m'accordant un moment de détente avant d'aller dîner au mess des sous-officiers.

## **Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :**

Parking du Logement Cadres LC2, sur la Base Aérienne 122 Chartres (actuellement désaffectée) Celle-ci était située sur le versant Est de la ville de Chartres, la vallée de l'Eure passant au milieu. La Cathédrale de Chartres et le centre-ville délimitait notre horizon Ouest sur l'autre versant (anciennement nommée Carnutum, capitale des Carnutes).

## **Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)**

Je marchais le long du parking à ciel ouvert, devant le bâtiment, à la nuit tombée.

**Date de l'observation** : 05...../11...../1990..... **Heure précise de début** (en heure locale) : 19h...

**Durée de l'observation ou heure de fin** (en heures, minutes, secondes) : 20 à 30 secondes .....

**D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?** Des milliers à travers la France, et 1 à mes côtés.....

**Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.**

J'ai perdu de vue ce collègue, il y a 23 ans quand j'ai quitté l'Armée en fin de contrat.

**Quel lien avez-vous avec ces personnes** (parents, amis, collègues, voisins) ?

Lien amical entre collègue dans l'Armée de L'Air, résidant sur la Base comme moi.

**L'observation s'est faite de façon** : continue / ~~discontinue~~

(rayer ou supprimer la mention inutile)

**Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :**

**Comment s'est finie cette observation ?**

Le dispositif marqué par ses points lumineux a commencé à produire des traînées de fumée, condensation ou bien plasmique jaune-orangé dans son sillage, avant de disparaître à ma vue par-delà un voile de nuages d'altitude (j'hésite entre altostratus et cirrus) présent à l'horizon Est.

**Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI / ~~NON~~**

(rayer ou supprimer la mention inutile)

**Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument** (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? **Si oui, merci de préciser le modèle :**

Non, pour ma part. Mais il existe une seule vidéo déclarée, mais hélas trop fortement zoomée sur le centre du dispositif, ce qui fait que le spectateur ne peut pas se rendre compte de la symétrie absolue de l'ensemble du dispositif lumineux beaucoup plus étendu que ce qui apparaît à l'écran et présenté dans les médias de manière confondante, où l'on voit surtout le halo de lumière presque assimilable, dans ses conditions, à une traînée de combustion d'un débris quelconque ou bien le panache incandescent d'un météorite, ou encore la queue d'une comète.

**Conditions météorologiques** (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Le ciel était parfaitement dégagé au-dessus de ma position, je dirais même quasiment partout puisque ce fut une journée ensoleillée. J'ai juste remarqué une nappe de nuage d'altitude à l'horizon Est à la fin de mon observation.

**Conditions astronomiques** (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Le firmament dans son fond indigo était comme à son habitude après une belle journée. L'horizon Ouest était légèrement plus clair, ceci étant dû au contraste clair-obscur et la réverbération des dernières lueurs du jour. Clair de lune commençant (pleine-lune le 2 novembre), mais je ne l'ai pas remarqué dans mon champ de vision durant mon observation.

**Equipements allumés ou actifs pendant l'observation** (phares, radio, TV, lumières...) :

Les lumières de la ville en contre-bas et sur le versant Ouest d'en face (centre-ville), quelques lampadaires dans la rue longeant la clôture de la Base Aérienne, la veilleuse du seuil d'entrée de mon bâtiment proche. Mais rien de gênant vu que l'observation était la plus parfaite au presque zénith de notre position.

**Bruits lors de l'observation** (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Avant l'observation, les bruits d'une ville où chacun circule pour rentrer chez soi. Sinon, une fois rentrée sur la base, c'était plutôt le calme absolu, la base étant assez éloigné du centre-ville pour ne plus entendre la circulation du soir. Sur la base, passée la fin de journée et avant le dîner, plus aucun véhicule ne bouge. On est soit en chambre devant sa TV, soit déjà au 1<sup>er</sup> service au mess pour le repas.



*Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.*

**Nombre de phénomènes** (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

Un phénomène d'une grande dimension comparativement à tout ce qui existe et qui vole à haute altitude, ou par rapport aux constellations. Les « spots lumineux/lumières » qui en délimitent la forme et les nombreux autres « petits signaux clignotants ou pas » restent constamment équidistants entre eux, ce qui donne l'impression d'un dispositif unique constellés de petites lumières inquantifiables ni localisables avec exactitude, le tout sur fond sombre et opaque.

**Forme :**

Les lumières principales qui bordent le dispositif définissent à priori une forme en DELTA avec un angle obtus d'environ 100 à 120° ; cela définit le bord d'attaque ou « la proue » du dispositif. Par ailleurs, la présence d'autres petits signaux lumineux laissent entrevoir qu'il y a aussi une poupe formant un empennage tout aussi triangulaire que l'avant. On constate donc par scrutation qu'il s'agit en fait d'une forme générale en LOSANGE, la petite diagonale étant dans l'axe de la trajectoire. La meilleure comparaison serait entre la raie Manta et la raie Léopard ; le dos noire et moucheté de blanc de cette dernière évoque assez bien le phénomène. Voyant passer le dispositif lumineux quasiment au zénith de ma position, donc le voyant principalement par-dessous, je n'ai pas pu me rendre compte de son épaisseur.

**Couleur :**

Le dispositif en lui-même n'a pas de couleur définissable à part un ton obscur se confondant presque avec le fond bleu-profond du ciel de nuit (pas de contour précis si ce n'est d'après les nombreuses lumières, peut-être du à l'effet de dilution à cause de la couche d'ozone entre l'objet et la Terre ?). Cela donne l'impression d'une masse opaque masquant le fond interstellaire sur son passage. Je n'ai pas constaté d'étoiles statiques vues au travers du dispositif pendant son apparente lente progression, tout ce qui se trouve dans la forme en losange bouge ensemble, donc par déduction l'on peut dire que la structure masque les étoiles sur son passage. La grande majorité des lumières sont blanches voire jaunâtres, mais mon œil perçoit aussi des petits signaux multicolores intermittents ou pas (au moins jaunes, rouges, verts, bleus, violet aussi (ionisation ?)).

**Luminosité** (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Le dispositif se distingue parfaitement du firmament, grâce aux 8 lumières (4+4) de ses deux arêtes de « bord d'attaque » (chevron, allure de boomerang à LED au premier abord). Elles ont la luminosité intense de Jupiter ou Vénus/ « étoile du Berger » que j'avais injustement nommée « étoile polaire » dans mon PV de Gendarmerie à l'époque.

Au centre de la partie delta (moitié avant du losange délimité par ses « 8 spots »), légèrement en arrière vers le centre du losange complet, une sorte d'énorme projecteur (du type défense anti-aérienne) laisse apparaître très distinctement un faisceau de lumière tronquée orienté lui-même vers l'arrière et apparemment de biais vers la gauche. (Note : sur la célèbre vidéo de Patrick De Pin qui a zoomé sur le centre justement, on distingue principalement ce « halo » de lumière intense). Dans mon souvenir le halo central était lui-même triangulé par 3 spots blancs moins lumineux que les 8 disposés en chevron sur le bord d'attaque. Ils sont hélas absents aussi sur mon second croquis réalisé dans la foulée du premier brouillon griffonné rapidement dans les 5 minutes). La multitude de lumières est trop laborieuse à dessiner au risque de brouiller le dessin. (D'où la nécessité de maquette(s) de simulation optique à diodes électroluminescentes, voir photos en PJ)

## Description du phénomène

Très bien vu de « face ventrale » par-dessous, telle une raie (poisson), au départ de mon observation, à la pointe de la « proue » du dispositif, je note la présence de 2 lumières juxtaposées (moins intenses que les 8 en bordure de part et d'autre) : celle à gauche est simple, celle à droite éclaire dans le sens du mouvement en faisceau blanc.

A noter qu'à la pointe arrière, « la poupe » du dispositif, il y a aussi une sorte de faisceau laser d'un rouge vif pointé en sens contraire du mouvement.

Pour le reste une multitude de petites lumières remplissant la forme générale en losange (surtout les bords et l'arrière (au centre autour du « projecteur » c'est relativement sombre, ou peu perceptible à l'œil nu). Ces multitudes scintillent comme lors d'une nuit étoilée à la campagne, (ce qui n'est pas le cas dans les grandes agglomérations telle Chartres, où le ciel se montre avare en étoiles (pollution, humidité)) Par comparaison, en saupoudrant des paillettes sur une feuille de papier noire, on aurait le même effet, avec quelques clignotements de couleur en plus.

### **Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?**

Pour le gros halo blanc tronqué orienté à l'oblique au centre de la partie Delta avant, c'est expliqué précédemment.

Par contre chose étonnante se produisant vers la fin de mon observation, au point de fuite du phénomène vers l'horizon Est, les 8 lumières en chevron (définissant le bord d'attaque) ont donné l'impression d'émettre de longues traînées parallèles de couleur jaune-orangée avant de disparaître dans un brouillard de dispersion au-dessus des nuages d'altitude à l'horizon, plus ou moins en direction du Sud de la région parisienne. Par comparaison, imaginons regarder par l'arrière la Patrouille de France en formation qui allume ses fumigènes avant de disparaître à l'horizon.

### **Taille apparente** (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Au départ de la « surprise visuelle », j'ai eu l'impression qu'un avion de ligne en détresse était en approche finale (à peine 500m d'altitude) pour atterrir d'urgence sur l'aérodrome de Champhol, situé derrière à la Base à moins de 1.5 km de ma position. Mais j'ai vite réalisé que ça ne collait pas. Réflexe inné, étendre les bras et pointer les index pour estimer son envergure à vue de nez.

Question taille apparente, ça demeurera la même à 70 cm de mes yeux entre mes index, toujours la même impression sans erreur d'appréciation : l'envergure faisait justement de quoi tenir ma règle en aluminium de 30 cm par les deux bouts, et pour sa longueur « proue-poupe », on avait environ 20 cm (on n'est plus à un cm près à ce stade)

A titre de comparaison céleste (de loin le meilleur), pour l'envergure des « ailes » (grande diagonale du losange) considérons la chance d'avoir la Grande Ourse, puisque entre Alkaïd (la queue de la « casserole ») et Dubhe (le rebord extérieur de la « casserole ») nous avons le même ordre de grandeur apparent. Quant à la longueur du « fuselage » (petite diagonale du losange définissant l'axe de sa trajectoire) la constellation d'Orion que je regarde souvent pour sa partie qui m'évoque le phénomène, selon cette méthode : la distance apparente entre les étoiles Betelgeuse et Rigel, fait 21 cm. La symétrie est quasi parfaite autour de l'axe de la ceinture (3 étoiles), qui fait 3 cm.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Chaque fois que je contemple Orion, je me souviens que le phénomène du 5 novembre 1990 faisait cette longueur apparente, et 4 doigts de plus pour l'envergure. Un bon repère stellaire en ce qui me concerne facilement partageable. Etant donné ces proportions en haute altitude ça fait tout de même gigantesque pour une rentrée atmosphérique de morceaux de fusée, et comparé à un avion de ligne en croisière qui mesure ainsi à peine 1 mm ! A titre indicatif, à mon regard, la lune haute fait 5 ou 6 mm en apparence...

**Bruit provenant du phénomène** (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

Etonnement, il n'y avait aucun bruit de propulseur ou de moteur. A la limite, c'était un silence montagnard, un simple souffle, dans l'environnement mais pas venant du ciel, contrairement aux avions « grondeurs » comme un tonnerre lointain.

**Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :**

C'est là où je ne peux rien affirmer. Au départ je crus un instant que c'était un aéronef à quelque centaines de mètres d'altitude et de distance, comme si on se trouvait à proximité du bout de piste d'un aéroport international (Roissy, Orly) où l'on voit les avions descendre très rapidement. Mais le PAN est resté en l'air, toujours dans les mêmes proportions, donc apparemment à une altitude « de croisière ». Normalement lorsqu'on regarde de loin un avion se rapprocher pour atterrir un peu plus loin derrière soi, sa taille apparente grandit rapidement jusqu'à son passage à l'aplomb. Or dans ce cas, ce mystérieux aéronef ne variait pratiquement pas en taille. C'est là où le rapport distance/altitude/taille pose un vrai problème !

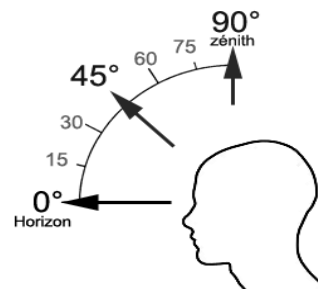
**Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :**

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

- J'ai commencé à le regarder alors qu'il venait de l'Ouest (légèrement SO), donc survolant le centre-ville de Chartres, soit en face par rapport à notre position.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

- Je l'ai regardé à partir de 45°, puis il nous a survolés au zénith.



**Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :**

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

- Il est parti vers l'Est (légèrement NE). Nous rendant à l'angle du bâtiment, nous l'avons observé jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

- Il s'est estompé sous un angle de 15°, par-delà les hangars militaires, à l'horizon par-delà (voire en frôlant) un léger voile nuageux de haute-altitude semblant border la base du ciel étoilé à l'horizon Est.

**Trajectoire du phénomène** (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Le dispositif suivait une trajectoire apparemment rectiligne uniforme suivant un axe Ouest/Est (très légèrement SO/NE).

**Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation** (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

J'ai pu observer ce PAN qui mérite l'appellation OVNI sur plus des 2/3 de son passage dans le ciel.

**Effet(s) sur l'environnement** (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Aucun

## Reconstitution de votre observation

*Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.*

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

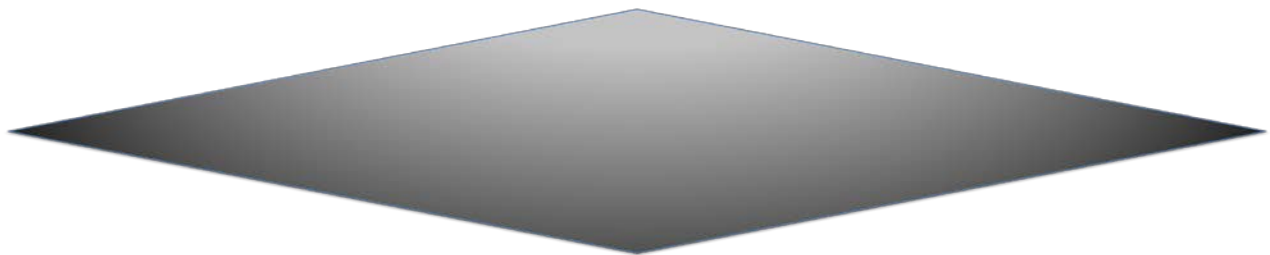
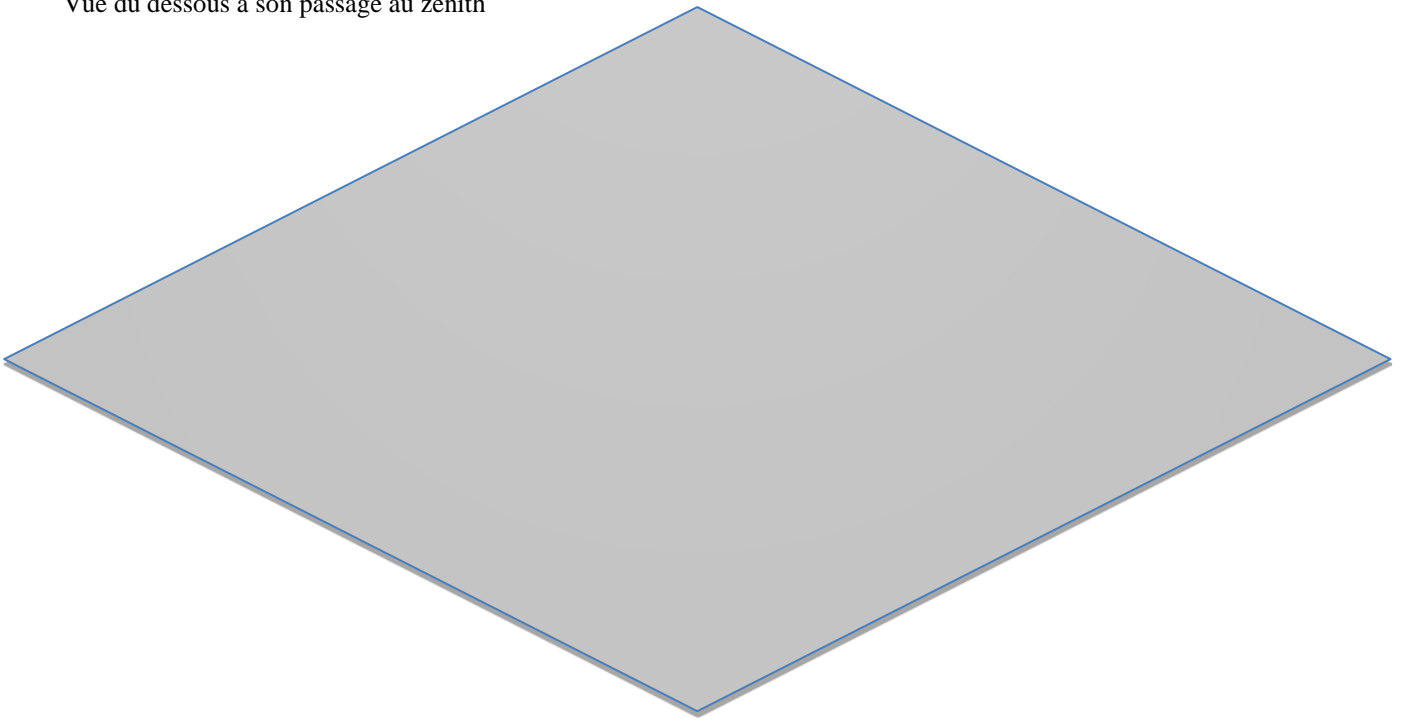
# Croquis de votre observation

*Utilisez cette page pour dessiner votre observation.  
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.*



Sens de progression

Vue du dessous à son passage au zénith



**CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE**

## Et maintenant ?

### **Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :**

J'ai éprouvé de l'étonnement et de l'interrogation au premier abord, étant donné l'apparent caractère imminent d'un atterrissage en urgence. Mais très vite, les critères d'assimilation à un phénomène ou plutôt un aéronef connu se sont vus bousculés par l'étrangeté de la « chose », son aspect inédit et ses caractéristiques heurtant mes convictions en tant que passionné d'aéronautique et de tout ce qui vole d'une manière générale.

En l'espace de quelques longues secondes, j'avoue avoir tout envisagé de façon rationnelle et concrète avant de me rendre à l'évidence : quelque chose d'une telle dimension évoluant dans le plus grand silence, comme suspendue dans l'éther, et mettant dès lors en œuvre une technologie dépassant de loin les capacités manufacturières des humains, ne peut vraiment pas venir de chez « nous » !

C'est alors que j'ai pu sentir grandir en moi deux sentiments paradoxaux : l'enthousiasme de réaliser ma chance d'en être témoin oculaire et en même temps l'inquiétude face à l'inconnu.

### **Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?**

Juste après que le phénomène ait disparu, nous avons échangé quelques mots avec mon collègue témoin grâce à qui j'ai pu observer le phénomène. Lui, apparemment bouleversé par cette incroyable « vision céleste », n'a pas souhaité en débattre davantage, ni même faire dresser un procès-verbal auprès de la Gendarmerie de l'Air, selon mes intentions. Je suis donc rentré dans ma chambre pour noter à chaud mon témoignage.

C'est après, que je suis allé voir mes camarades dans les chambres voisines, pour savoir s'ils avaient entendu ou vu quoi que ce soit aux informations régionales, et à ma grande surprise ils m'ont révélé que le phénomène n'était pas seulement local, mais d'ampleur nationale !

J'ai pu constater un certain entrain de leur part, mise à part les inévitables blagues potaches en pareilles circonstances, manifestant tout de même le regret de n'avoir pas été dehors à ce moment-là.

Effectivement, à l'époque j'ai bien essayé de faire des recherches pour comprendre l'origine du phénomène, de cette apparente visite furtive d'outre-terre, mais les journaux et médias allant dans le sens du dénie, en se ralliant à l'avis des organismes officiels, autant dire que c'était peine perdue.

L'avènement de l'informatique et de la communication internet a beaucoup changé la donne depuis. Les langues se délient, les enquêteurs passionnés font dignement leur travail, les témoins osent enfin parler ouvertement, quitte à protester contre la pesante loi du silence officiel, et ce, même longtemps après les faits, car il n'est pas possible de taire pareil évènement indéfiniment...

### **Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?**

Quand on est confronté à une telle évidence, face à laquelle aucune explication sensée et rationnelle ne fait le poids, on est bien obligé d'envisager l'incroyable. Le seul genre de phénomène connu et capable de rivaliser avec une pareille vision se trouve sur les écrans de cinéma ou de télévision à grand renfort d'effet spéciaux.

Or, en ce qui concerne le(s) PAN et OVNI du 5 novembre 1990, il ne s'agit plus de science-fiction mais bien d'une réalité infalsifiable dans les mémoires et encore moins dissimulable officiellement vu le grand nombre de témoins oculaires simultanés, parmi lesquels figurent des professionnels du ciel et de l'espace qui n'en peuvent plus d'être pris pour des insensés qui ont la berlue !

En conséquence, la seule explication valable s'explique par une visite d'êtres doués d'intelligence à la pointe d'une technologie avant-gardiste et venant forcément d'ailleurs puisque sur terre, fabriquer un tel engin immense, aux capacités antigravitationnelles et furtives (pas de bruit moteur ni d'écho radar) n'est pas encore à notre portée à une telle échelle.

Aussi, ma raison me dicte d'avoir, non pas une interprétation, mais de me faire plutôt une opinion sur la façon dont l'affaire a été traitée médiatiquement et officiellement, pour cacher une vérité qui dérangerait apparemment ceux qui mènent le monde si elle était révélée au grand jour.

**Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?**

Je suis curieux de nature, beaucoup de choses me passionnent, en particulier les technologies qui ont permis à l'homme de voler. Bien évidemment, l'histoire et les légendes regorgent de récits fantastiques relatant l'envolée d'engins fabuleux, déjà dans un passé reculé, mythes extraordinaires sur lesquels les historiens ne risqueraient guère leur carrière en laissant croire qu'il y avait un fond de réalité.

C'est là où la raison intervient pour juguler la folie des doux rêveurs dont il me semble faire partie : car tout ce qui vient du ciel n'est pas forcément OVNI ou bondieuserie (je suis croyant). Le GEIPAN est bien là pour nous détromper, cela dit sans ironie, même certaines choses ne me semblent pas limpides dans quelques conclusions « à l'emporte-pièce » comme celle qui m'a fait réagir récemment.

**Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :**

Changer d'avis, non, car j'ai toujours soupçonné qu'il y avait « quelque chose d'autre » ailleurs, du moins me suis-je souvent interrogé au sujet de l'existence sur Terre et dans l'univers depuis ma plus tendre enfance, en contemplant les étoiles de temps à autre.

Ces phénomènes observés le 5 novembre 1990, dont le principal, semble-t-il, que j'ai eu la chance de voir de mes yeux comme des milliers de citoyens, m'ont permis de réaliser enfin que nous ne sommes vraisemblablement pas seuls dans l'univers, ainsi que le laissent déjà entendre les traditions ancestrales, toutes mythologies confondues !

Ah, si je ne l'avais pas vu le PAN du « 5nov90 », que dis-je, l'OVNI puisque s'en était un vrai, voire plusieurs, c'est certain, la routine, les soucis de la vie et la désinformation systématique à l'égard du phénomène ufologique, surtout en France et aux USA, auraient sans doute contribué à me maintenir dans le scepticisme ambiant, voire l'incrédulité face au Merveilleux.

Par contre, ma prise de conscience subite il y a un quart de siècle, ne fut pas sans provoquer quelques inquiétudes existentielles face à l'inconnu que représenteraient des civilisations extraterrestres en visite dans notre monde, au risque d'ébranler toutes nos conceptions de la vie, nos préjugés géocentristes et nos habitudes bien terre-à-terre. L'Histoire nous a montré les dégâts



que provoquent les civilisations conquérantes sur des peuplades vivant plus ou moins paisiblement auparavant et en harmonie avec la nature.

La grande question se pose vis-à-vis de nos potentiels visiteurs de l'espace, apparemment supérieurs en intelligence et en technologie : pourquoi jouent-ils à cache-cache avec nos nerfs ? Pourquoi faire des démonstrations ostentatoires dans notre espace-temps pour amener les foules, alors que nos gouvernants jouent officiellement la carte de l'ignorance ?

Le droit de savoir est inaliénable, quoiqu'il en coûte.

### **Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?**

La science officielle ne semble pas avoir les mêmes objectifs que la science officieuse, à moins qu'il n'y est connivence. Tout est question soit d'honnêteté, soit de corruption. Or jusqu'à présent, les scientifiques, les spécialistes aiment à servir des mets qui ne nourrissent pas vraiment les foules « affamés » de savoir de quoi il retourne, juste le temps de calmer les appétits.

Je suis convaincu que la science a fait des bonds bien plus grand qu'il n'y paraît, pas forcément pour expliquer l'observation nationale du 5 novembre 1990, mais peut-être d'autres manifestations de PAN classés sans suite dans la case OVNI.

Sinon le grand public ne comprendrait guère qu'on l'oblige encore à consommer de lucratives énergies fossiles pour faire avancer leurs polluants véhicules à roues, tandis que certaines élites s'enverraient en l'air à bord d'aéronefs qui « décoiffent » en s'affranchissant allègrement des distances, voire du temps.

Le frein technologique enclenché depuis les soubresauts de la Révolution Industrielle et la lourdeur évolutive des professionnels du transport en deviennent risibles, au vu des efforts herculéens fournis scientifiquement pour la course à l'armement, autant dire à la destruction plus qu'à la dissuasion.

Une fois encore, quand je vois comment est traité un phénomène inédit de grande ampleur, clair et précis dans la multitude de témoignages convergents, je doute fort que la confiance soit à l'ordre du jour pour trouver une explication objective au phénomène OVNI en général, puisque les PAN sont explicables pour la plupart.

## Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) : de L'Air Unité
- **Police** (mentionner le commissariat et la date) : .....
- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) : .....
- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) : .....
- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) : .....
- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) : .....
- **Internet** (mentionner le site et la date) : blog à venir .....

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ?      **OUI / NON**  
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

**Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.**

(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

- Questionnaire
- Croquis du phénomène observé (nombre :.....)
- Carte(s) ou plan(s) (nombre :.....)
- Photographie(s) de l'observation (nombre :.....)
- Vidéo(s) de l'observation (nombre :.....)
- Photographie(s) de l'environnement (nombre :.....)

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

### Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

**Je, soussigné .....,  
certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.**

Fait à .....

le .....

**Signature**

Si vous complétez ce formulaire par ordinateur, insérez votre signature scannée ou tapez simplement votre nom.

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à [geipan@cnes.fr](mailto:geipan@cnes.fr)

ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

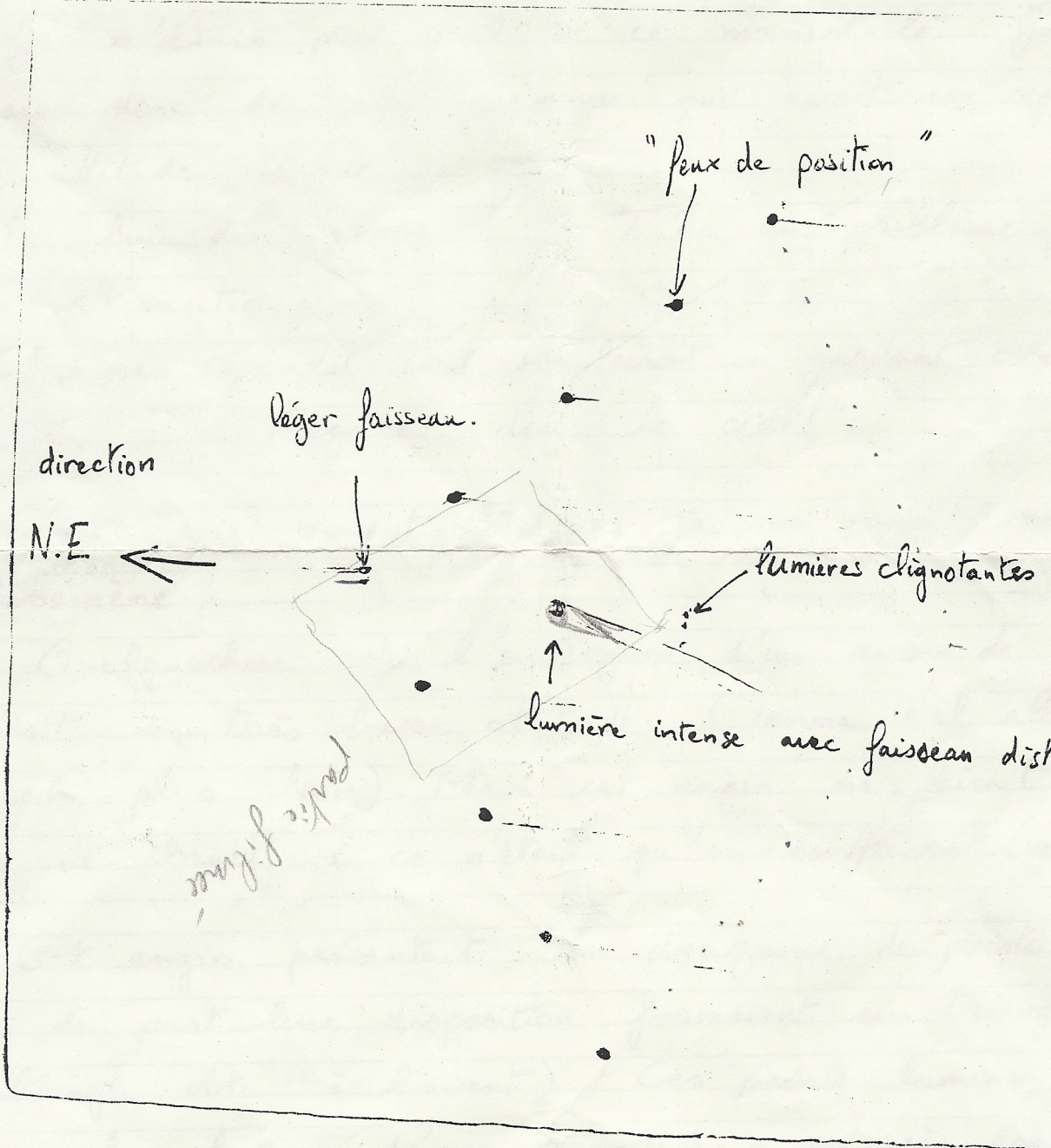
**GEIPAN**  
**Centre national d'études spatiales**  
DCT/DA/GEIPAN  
18 avenue Édouard Belin,  
31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.  
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

CROQUIS REALISE 5 minutes plus Card

166



166

2<sup>e</sup> Témoin :



Reconstitution visuelle du phénomène que j'ai aperçu le lundi 05 novembre 1990 à 19h, passant au zénith de la Base Aérienne 122 de Chartres.

Double faisceau blanc avant

Photo maquette prise sans flash sur fond stellaire, la forme se confond avec le ciel



Trajectoire Ouest-Est

Bord d'attaque du Delta-losange défini par ses 2x4 spots

Trainées lumineuses orangées dans l'axe des spots en fin d'observation

Dimensions apparentes à bout de bras

Envergure : 30 cm

Longueur : 21 cm



Forme entièrement de teinte obscure uniforme  
Pas de différence de contraste et de luminosité avec le polygone d'image réelle incrusté

Au centre du losange, photo tirée de la partie vidéo de Mr [redacted] représentant le halo "projecteur" incliné vers l'arrière à l'oblique. (qualité du capteur et du focus en nocturne, mauvais contraste)

Myriade de petites lumières scintillantes et de différentes couleurs

Quelques lumières clignotent en vert et rouge

Positionnement aléatoire des petites lumières mais rendant parfaitement l'idée d'ensemble de ce PAN inédit

Faisceau laser pointe arrière